

**REUNION DU COMITE DE PILOTAGE
ENFANCE JEUNESSE
du 12 novembre 2009**

Étaient présents

Nicole Loizeau, 1^{ère} adjointe, Annie GABORIAU, Conseiller déléguée à l'Enfance et à la Jeunesse,
Chantal ALBERT, Régis BOSSARD, Maryse Marionneau, Conseillers Municipaux ;
Nathalie GODARD, Aurélien Cailleaud, Parents d'élève représentant l'École Privée ; Didier CHAIGNEAU, Président de Familles Rurales ;
Jill BROCHARD, Laurence POUPEAU, Parents d'élève représentant l'École Publique ;
Stéphane Kertoubi, Nathalie Blondel, Karine Guerry, Linda Guyau, Pierre Droussé, Mélina Jagueneau, Animateurs.

- Ordre du jour :
- 1/ **Le questionnaire anonyme aux parents,**
 - 2/ **Le prélèvement automatique,**
 - 3/ **Les fermetures annuelles 2010,**
 - 4/ **Le séjour « Ski 2010 »,**
 - 5/ **L'inscription à la semaine,**
 - 6/ **Présentation de Mélina,**
 - 7/ **Questions diverses.**

1. Au début de l'année scolaire, nous avons lancé un questionnaire aux parents afin d'avoir des réponses et des avis nous permettant d'améliorer certains aspects de l'organisation de notre service. Notre erreur a été de proposer un questionnaire anonyme. En effet, pour certaines familles, ce document aura été un défourloir. Nous ne pourrions malheureusement pas travailler comme nous l'avions prévu avec de tels retours mais nous nous en sommes malgré tout servis pour répondre à toutes les questions, mêmes les plus improbables.

**Les réponses seront disponibles au centre de loisirs (à consulter sur place), sur notre site internet.
Nous diffuserons également un résumé à toutes les familles, par le biais des écoles.**

2. Quelques parents ont demandé la possibilité de mettre en place le prélèvement automatique. Nous nous sommes renseignés auprès des concepteurs de notre logiciel ; ce serait a priori relativement facile à mettre en place. Nous allons donc nous y employer prochainement.
3. Comme les années précédentes, le service sera fermé 3 semaines en août et 2 semaines à Noël. Nous n'accueillerons pas d'enfants le lundi 23 août, journée de remise en route du centre.

Calendrier en annexe

4. En 2010, nous ne proposerons pas de séjour long au mois de juillet (comme en 2009 sur l'île de Ré). Nous proposons un séjour Ski, au Mont Dore, du 14 au 18 février 2010 (vacances d'hiver). Ce type de séjour étant onéreux, nous partagerons l'autocar avec le service jeunesse de Chantonay.

Public visé : 11-17 ans (à partir de la 6^{ème}) - Coût maximum pour les familles : 220 € / pour la Mairie : 2200 €

Budget prévisionnel en annexe

5. Il a été demandé de revoir l'inscription à la semaine en été. Nous avons décidé de ne pas modifier cet aspect du règlement pour l'été 2010. Vous trouverez des éléments de réponse dans les questions parents (1) qui justifient cette décision.
6. Mélina s'est présentée. Elle a 24 ans, une licence de sport et est titulaire du BAFA. En septembre 2008, elle a remplacé Nathalie (pendant son congé maternité) et elle a travaillé en été 2009 dans le groupe primaire. Elle a également encadré des séjours pour handicapés. Aujourd'hui, elle remplace Aurélien. Elle est actuellement en contrat d'adaptation à l'emploi (CAE) de 1 an chez les ouistitis.

7. **Questions diverses :**

- Actuellement, ce sont les agents qui, à tour de rôle, lavent le linge du centre de loisirs à leur domicile. Ils demandent une autre solution. La prestation de « Pressing Vitnet » aux Herbiers n'est pas satisfaisante.
- Lors des activités manuelles et sportives, les agents abîment souvent leurs vêtements personnels. Vu la spécificité du métier, ils demandent à être équipés de tenues professionnelles (baskets, survêtements) ou de recevoir une prime vestimentaire en compensation.
- Linda, directrice de l'Accueil Jeunes, alerte le groupe sur l'urgence de trouver une solution d'accueil convenable pour le groupe 11-17 ans. Le local de la rue de l'Église, en plus de ne pas répondre aux normes DDJS, n'est pas adapté pour développer l'animation jeunesse ; même les animateurs y vont à reculons !
- Mme Godard propose de réunir un petit groupe de travail pour redéfinir le rôle du comité de pilotage et pour mettre en place des moyens de communication pour le faire connaître et reconnaître à toutes les familles.